

<p style="text-align: center;"><b>REGLEMENT DU JEU</b> <i>Concours PIK &amp; ROLL et DISNEY</i></p>
---

**ARTICLE 1**

La Société EPSE JouéClub dont le siège social se situe 26, rue Roger Touton, 33300 BORDEAUX-Nord organise du 3 Avril au 10 Mai 2019 inclus un jeu gratuit sans obligations d'achat.

**ARTICLE 2**

L'offre du jeu gratuit est véhiculée sur une page consultable dans le catalogue Printemps 2019 de JouéClub et sur le site [joueclub.fr](http://joueclub.fr), et diffusée en campagne média digitaux (online / facebook)

**ARTICLE 3**

L'opération est réservée aux enfants de 3 à 8 ans résidant en France Métropolitaine sauf membres de la société organisatrice et des sociétés participantes (parents alliés et personnel). Toute participation de personne mineure est subordonnée à l'autorisation des parents

**ARTICLE 4**

La dotation est composée d'un vélo Pik & Roll avec son dessin dessus. Le gagnant sera averti personnellement, le lot ne pourra être ni échangé, ni remplacé, ni faire l'objet d'une contrepartie financière.

Le gagnant s'engage à céder son dessin et les droits de reproduction de son dessin contre la remise du lot et sans contrepartie financière .

**ARTICLE 5**

Les participants doivent envoyer via le formulaire sur le site [joueclub.fr](http://joueclub.fr) le dessin de leur vélo.

**ARTICLE 6**

Tout formulaire de participation incomplet sera écarté du tirage au sort et déclaré nul.

**ARTICLE 7**

Le gagnant sera désigné le 30 Mai par un jury au siège de la société organisatrice parmi les dessins envoyés.

**ARTICLE 8**

La personne désignée comme gagnante sera avertie par mail et/ou par téléphone.

**ARTICLE 9**

Les organisateurs se dégagent de toute responsabilité si, en cas de force majeure ou d'événement indépendant de leur volonté, ils étaient amenés à annuler le présent jeu, à l'écourter, le proroger, le reporter ou à en modifier les conditions et le retrait.

**ARTICLE 10**

Les participants font élection de leur domicile à l'adresse communiquée lors de la participation.

**E.P.S.E Groupement d'Achat**

Siège social : 26 rue Roger Touton 33300 BORDEAUX Nord – Adresse postal Cidex 36 – 33083 Bordeaux Cedex  
SA Coopérative à capital variable – SIRET 457 207 249 00014 – Code APE 511 U

Les gagnants devront justifier auprès des organisateurs, sur demande de ceux-ci, de leur identité et de leur adresse.

La société JouéClub gardera les coordonnées des gagnants/participants pour leur faire éventuellement parvenir des informations sur ses produits.

Les gagnants et participants disposent cependant d'une faculté d'opposition. Les gagnants disposeront d'un libre droit d'accès et de modification prévue par la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

#### **ARTICLE 11**

La participation à ce jeu implique l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement et de ses annexes ou additifs.

#### **E.P.S.E Groupement d'Achat**

Siège social : 26 rue Roger Touton 33300 BORDEAUX Nord – Adresse postal Cidex 36 – 33083 Bordeaux Cedex  
SA Coopérative à capital variable – SIRET 457 207 249 00014 – Code APE 511 U